

PROCESSUS DE KIMBERLEY

Malgré des avancées, les problèmes essentiels demeurent

Index AI : IOR 80/009/2003

Johannesburg, le 30 avril 2003. Les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) participant à la première réunion plénière du système de certification du processus de Kimberley ont accueilli favorablement l'engagement international de prendre des mesures supplémentaires et efficaces pour briser les liens entre l'exploitation des diamants et les atteintes aux droits humains et les conflits en Afrique. Cependant, les gouvernements ne sont pas parvenus à intervenir dans un domaine essentiel pour la crédibilité du système : la nécessité d'une surveillance régulière et indépendante de tous les participants, afin que ce processus soit respecté. « *Pendant trop longtemps, les diamants ont servi à financer les conflits armés, tuant et blessant des millions de personnes vulnérables en Afrique. Il est temps d'agir* », ont déclaré des ONG participantes, représentant plus de 200 organisations de par le monde.

Les ONG sont profondément déçues qu'aucune mesure n'ait été prise pour établir un mécanisme efficace et permanent de surveillance, destiné à évaluer sur la durée les systèmes nationaux de contrôle du commerce des diamants, afin de parvenir au niveau de confiance et de crédibilité souhaité par les consommateurs. Ce débat a de nouveau été reporté à la prochaine assemblée plénière, prévue pour le mois d'octobre 2003. La crédibilité du processus de Kimberley repose sur l'efficacité de cette surveillance, comme Nicky Oppenheimer, président de la De Beers, l'a reconnu dans un discours du 29 avril, dans lequel il affirmait qu'une vérification transparente des filières industrielles et gouvernementales était essentielle pour la crédibilité du système de certification aux yeux de l'opinion internationale. Nicky Oppenheimer a ajouté que l'industrie du diamant adoptait pleinement les objectifs des ONG visant à établir un système de surveillance crédible.

Le processus de Kimberley, un système international de certification des diamants visant à interdire le commerce des diamants de la guerre, a été lancé le 1^{er} janvier 2003. Des groupes d'opposition armés se servent des diamants de la guerre pour acheter des armes et

commettre des violences contre les civils. Les ONG demandent que des mesures efficaces soient prises lors de cette réunion afin de renforcer le système de certification dans quatre domaines : la surveillance ; les critères d'admission de ses membres ; la coordination des participants ; et la précision des statistiques du commerce et de la production. Les ONG sont encouragées par le fait que les gouvernements s'accordent à établir des règles de procédure, étudient les capacités de leur pays à mettre en œuvre le système de certification, et fournissent des statistiques. Les participants sont également tombés d'accord pour envoyer en République centrafricaine la première mission d'évaluation du système de certification, afin de déterminer si ce pays peut le mettre en œuvre de manière efficace, après un changement récent et non constitutionnel de gouvernement.

Les ONG sont aussi gravement préoccupées de la situation d'un certain nombre de pays qui, bien qu'ayant assisté aux réunions du processus de Kimberley depuis ses débuts en 2000, n'ont toujours pas adopté de loi ou de règles pour le mettre en œuvre. Ces retards risquent de coûter la vie à d'autres personnes, lors des conflits alimentés par le commerce illégal de diamants.

Le système de certification du processus de Kimberley est cité en modèle lors de réunions internationales comme moyen d'empêcher que l'exploitation illégale de ressources naturelles alimente les conflits armés. Pour que ce système réponde aux attentes, ses participants doivent combler les lacunes dans les quatre domaines mentionnés ci-dessus, pour contribuer à la paix et au développement dans des pays ravagés par la guerre, redonner espoir aux millions de victimes des guerres en Afrique. ●

Action Aid (Royaume-Uni et Sierra Leone)

Amnesty International (Secrétariat international)

Cenadep (République démocratique du Congo)

Fatal Transactions (Pays-Bas)

Global Witness (Royaume-Uni)

Network Movement for Justice and Development (Sierra Leone)

Oxfam International

Partnership Africa Canada (Canada)

World Vision (Etats-Unis)

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter les délégués des ONG au +27 11 2697000, ou Alex Yearsley et Corinna Gilfillan au +44 7968 799815 ou +44 7773 812901, ou Rory Anderson au +1 202 320 0763, ou Judith Sargentini au +27 722676125 ou le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web : <http://www.amnesty.org/>